

c) L'IDS et le NORAD

Le Livre blanc attire notre attention sur les programmes de recherche active menés aux États-Unis relativement à la défense stratégique contre les missiles balistiques et les avions armés de missiles de croisière. Dans ce dernier cas, le Canada participe au programme. Bien qu'à certains égards il soit prudent d'effectuer des recherches axées sur l'IDS, le Livre blanc donne à penser que le Canada devrait attendre les résultats de la recherche avant de se prononcer sur son éventuelle participation au projet; or, pareille assertion semble passer outre à l'élément clef, à savoir qu'un accord américano-soviétique devra être conclu relativement à la nature des recherches si l'on veut que les négociations en cours sur les armes stratégiques soient couronnées de succès.

Il est vrai, comme le mentionne le Livre blanc, que "le Canada devra toujours avoir la capacité d'exercer une étroite surveillance et un contrôle efficace de ses zones aériennes, terrestres, maritimes et spatiales" (sic), et ce, quelle que soit l'issue de l'IDS. Peut-être exercera-t-on une meilleure surveillance en recourant à des radars spatiaux, mais si tel est le cas, la logique géographique dictera une coopération avec les États-Unis, tandis que la logique politique ira dans le sens contraire : il ne serait pas très judicieux de partager des moyens de défense stratégique avec les États-Unis si cela devait inciter l'Union soviétique à intensifier la menace offensive que ces moyens seraient précisément destinés à endiguer. Comme l'a souligné le Premier ministre en mai 1987, "on ne saurait permettre à la défense stratégique de compromettre le déroulement du contrôle des armements". (sic)

d) Les essais des missiles de croisière

L'accord bilatéral portant sur la mise à l'essai des missiles de croisière air-sol vient compliquer la question de la